

Publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary du vendredi 3 décembre 2021

Mont-Tramelan

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 61 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 19 novembre 2021 est déposé publiquement au secrétariat communal du 3 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan

2723 Mont-Tramelan, le 3 décembre 2021

Le Conseil municipal